

Education et santé publique - Spécialité 1 : Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes

RNCP14936 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 310, 333
Code(s) ROME	K1205, J1505, K2106, K2107, K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

<http://www.univ-bpclermont.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé du master « Education et santé publique » spécialité 1 « Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes » peut prétendre à une variété d'emplois dans les services de l'Etat, des collectivités ou du secteur associatif en prévention dont les activités mises en œuvre sont les suivantes :

- préparer, planifier, réaliser et évaluer une action ou une politique d'éducation à la santé, en particulier pour les jeunes (moins de 25 ans) et avec les aspects spécifiques du milieu scolaire et hors scolaire ou du milieu universitaire
- prendre en compte des éléments éthiques et théoriques de l'éducation à la santé et de santé publique
- mettre en œuvre des activités de formation d'adultes dans la perspective d'une mise en œuvre d'actions ou de management de structure autour des questions de promotion de la santé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences développées dans le cadre de ce master sont en accord avec les pistes proposées lors de la conférence de Galway définissant les compétences des professionnels de promotion de la santé. Il s'agit avant tout de compétences en planification, évaluation, conduite de projets de promotion de la santé en développant des approches pluri et transdisciplinaires, en permettant aux personnes et aux populations de participer aux décisions concernant leur santé tout en étant attentifs aux inégalités sociales de santé.

- Compétences scientifiques professionnelles
- Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement
- Conduire son activité dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé publique
- Prendre en compte l'apprentissage des stratégies d'évaluation (évaluation de pertinence des résultats et des processus, évaluation médico-économique et évaluation de la qualité) ainsi que des connaissances épidémiologiques et biostatistiques nécessaires à ces évaluations.
- Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé, notamment quant à l'insertion d'un programme de promotion d'éducation à la santé dans différents programmes nationaux et régionaux de santé publique
- Rechercher des subventions et de prendre en compte les différentes conduites réglementaires et administratives
- Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la

santé en s'appuyant sur les sciences de l'éducation.

- Compétences transversales
 - o Compétences organisationnelles
- Développer et de suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes
 - o Compétences relationnelles
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures
- Compétences scientifiques générales
- respecter l'éthique scientifique
- Connaître, respecter et mettre en œuvre les réglementations en vigueur
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction
- Adopter une approche interdisciplinaire
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données
- Maîtriser des outils bureautiques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous secteurs en lien avec l'éducation et/ou la santé

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le Master est une formation professionnelle qualifiante qui vise à former des experts en éducation et promotion de la santé afin d'occuper des postes de :

- Formateurs, Conseillers pédagogiques,
- Médecins de l'éducation nationale et des collectivités territoriales,
- Conseillers techniques auprès des IA et des Recteurs,
- Postes de coordonnateurs en éducation prioritaire,
- Chargés de mission santé et prévention des collectivités territoriales,
- Responsables et cadres dans le milieu associatif, mutualiste,
- Cadres dans les institutions développant des stratégies de prévention pour les administrations d'Etat ou les collectivités territoriales,
- Et tout poste laissant une large place aux missions de mise en œuvre de projets de promotion de la santé dans une dynamique partenariale en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 128 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	52 519
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes V4X85 — Professionnels de l'action sociale W0X80 — Professeurs des écoles W0X90 — Professeurs du secondaire

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Universitaires (50%) et professionnels (50%)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.auvergne.iufm.fr/?Specialite-1,63>

Site de l'Université Blaise Pascal

Site de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14936/>